

FICHE DE POSTE

Coordinateur·trice Atelier Santé Ville (ASV)

MAJ 03/01/2021

MISSION

Coordination de l'Atelier Santé Ville transversal aux deux contrats de ville Alès Agglomération et De Cèze Cévennes.

L'ASV constitue un des dispositifs de mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) Pays Cévennes. Il a pour objectif de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans les territoires de la Politique de la Ville.**

Il est tourné vers des pratiques partenariales articulant le sanitaire et le social, pratiques qui contribuent à une sensibilisation des institutions et des habitants du territoire aux problématiques de santé et qui favorisent la participation des usagers au système de santé.

Il travaille en lien étroit avec les différents **réseaux et dispositifs partenariaux locaux.**

L'ASV est porté par l'association de coordination des réseaux de santé d'Alès, Reseda.

ACTIVITES

Au sein d'une équipe mutualisée de santé publique composée du personnel de l'association Reseda et du service Santé de l'agglomération d'Alès et en liaison étroite avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Alès Cévennes :

Animer l'Atelier Santé Ville

- Piloter, coordonner une démarche territoriale de santé sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Soutenir et/ou animer les dynamiques partenariales dans les QPV
- Repérer les porteurs de projets de santé qui répondent aux objectifs du programme local de santé et aux objectifs de la politique de la ville
- Leur proposer un appui technique et méthodologique et les mettre en lien avec les politiques publiques (dispositifs, appels à projets...)
- Faciliter les liens entre les différents acteurs (élus, professionnels, bénévoles, habitants) et les dynamiques présentes dans les QPV (réseaux de santé, espaces de concertations, Programmes de Réussite Educative...)
- Assurer le travail de veille afin d'identifier les besoins spécifiques liés aux inégalités de santé
- Être force de proposition : conception de solutions alternatives propres à minimiser les dysfonctionnements

Participer à la gouvernance du Contrat de ville

- Participer au comité de pilotage du GIP
- Participer à la planification et à la programmation
- Assurer l'interface entre les politiques publiques et les réalités de terrain
- Effectuer le suivi administratif et financier de l'ASV (échéanciers, bilans...)

PRE REQUIS

Savoir, savoir-faire et savoir-être :

- Connaissance des publics en difficulté, des acteurs du système sanitaire, social et médico-social
- Connaissance des politiques de santé publique et d'action sociale (public et acteurs)
- Connaissance des dispositifs, des modalités de financement et de mise en œuvre de la Politique de la Ville
- Connaissance de l'organisation des collectivités locales
- Maîtrise de l'ingénierie de projets en promotion de la santé (du diagnostic à l'évaluation)
- Connaissance du travail en réseau et capacité d'animation de réunions, de groupes de travail
- Organisation d'actions collectives, ateliers, réunions, groupes de parole (salle, inscription, invitation, communication...)

- Production et utilisation d'outils de reporting et de suivi (tableaux de bord, fiches de liaisons ...)
- Maîtrise de l'outil informatique et éventuellement des logiciels d'analyse de données
- Bonnes notions des aspects budgétaires
- Qualités analytiques et rédactionnelles, sens du détail, précision
- Sens du travail en équipe, aisance relationnelle, capacité de médiation
- Capacité d'écoute, discrétion, empathie, humilité
- Esprit d'initiative, autonomie, sens des responsabilités

Profil :

Bac +5 en santé publique, sciences sociales / ou profil de travailleur social avec expérience à valoriser en coordination et dans le domaine de la prévention santé

DESCRIPTION DU POSTE

Situation Fonctionnelle :

- Membres de l'équipe mutualisée de santé (Coordinateurs-trices CLS, Coordinateurs-trices de réseaux, Chargés-es de Mission, Secrétaires-Assistantes de réseaux, Comptable)
- Membres du comité de pilotage du GIP

Situation Hiérarchique :

- Sous la responsabilité des Co-présidentes de l'association RESEDA ; de la directrice – coordinatrice de l'association et du responsable du Service de Santé Publique d'Ales Agglomération

Contrat proposé :

- CDI 1 ETP, période d'essai 3 mois (renouvelable 1 fois)
- Disponibilité du poste : Février 2022
- Rémunération : Selon expérience, échelon 1 à 3 de la grille « coordinateur-trice de réseau » (coef. 290 à 320 grille UNCANSS, soit 2 100,59 à 2 317,89 BRUT)

Modalités de candidature :

- **CV + lettre de motivation** adressés à Mesdames Françoise DEMATEIS et Florence JAKOVENKO, co-Présidentes de l'association Reseda.
- **Envoi par mail** à l'attention de Mme Adeline PHILIPPE, Coordinatrice-Directrice association Reseda & M. Thierry CUBEDO, Responsable Service Santé Alès Agglomération : adeline.philippe@reseda-santecevennes.fr et thierry.cubedo@reseda-santecevennes.fr